

Résolution du POP Vaud

Planification de la santé dans le canton de Vaud

1. La situation actuelle dans le canton

La société doit garantir des soins de santé à toute la population, c'est une de ses missions premières. Pour cela, elle doit disposer de moyens suffisants et être planifiée intelligemment. Dans le canton de Vaud, nous disposons d'un hôpital universitaire performant avec le CHUV. Avec ses 12'000 collaborateurs et collaboratrices, il constitue un pilier essentiel de la politique de santé dans le canton. Le magazine américain Newsweek le classe au 9ème rang des meilleurs hôpitaux du monde. Il obtient régulièrement des excellents résultats lors des enquêtes des professionnel.les de la santé, que ce soit au niveau national ou international. Pourtant, il a été attaqué par la droite du parlement vaudois, qui demandait son « autonomisation » en le dotant d'un conseil d'administration. Ces propositions, nous le savons, sont les premiers pas d'une privatisation plus large et plus conséquente, du CHUV. Il faut également relever une tendance à externaliser de plus en plus de tâches dans les hôpitaux (cuisine, service, nettoyage, blanchisserie), où s'arrêtera-on ?

Malheureusement, comme l'évoque une infirmière dans un reportage RTS (été 2022) "les conditions de travail sont toujours aussi difficiles qu'en pleine pandémie: le CHUV est proche de la saturation et les infirmières s'occupent parfois du double de patients par manque de personnel."¹

En plus du CHUV, le canton bénéficie d'un large réseau d'hôpitaux et cliniques privées dans les régions. Ces hôpitaux sont essentiels pour ne pas devoir tout centraliser à Lausanne au CHUV et ainsi permettre aux populations des diverses régions du canton d'avoir des infrastructures proches de chez eux.

Autre maillon du système de santé vaudois, le canton dispose de 49 centres médico-sociaux (CMS) répartis sur tout le territoire. Ils sont gérés par l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), structure parapublique dont la gouvernance est composée essentiellement de représentant.e.s des communes et du canton. Les conditions de travail y sont difficiles, avec un chronométrage de chaque visite chez les patient.e.s, un contrôle strict de la hiérarchie, et une bureaucratisation qui s'accroît. Dans ce secteur comme dans d'autres, l'excès de travail dû au manque de personnel empêche la réflexion sur nos manières

¹ <https://www.rts.ch/info/suisse/13286623-un-livre-du-chuv-sur-le-covid19-passe-mal-aupres-du-personnel-soignant.html>

d'effectuer ces soins. En conséquence, les CMS sont de plus en plus soumis à la forte concurrence du privé. En effet, ces dernières années, de nombreux acteurs privés concurrencent les CMS sur le « marché » des soins à domicile, en offrant des conditions de travail souvent plus précaires que dans le secteur parapublic.

Dans les EMS, la situation n'est guère meilleure. Les conditions de travail sont extrêmement compliquées, avec un manque de personnel permanent et reconnu. Cela concerne les EMS privés, mais pas uniquement. Dans le journal du Syndicat des services publics (SSP), une ex-infirmière rapporte une situation où seules, infirmière de garde et deux aides-soignantes avaient la charge de 90 patients... Cela est d'autant plus dramatique que dans le système helvétique, les patient.e.s sont gardés le plus longtemps possible à domicile, ils arrivent donc en EMS avec des besoins forts et particuliers.

2. Qu'en pense le POP ?

La planification de la santé en Suisse, bien qu'ayant une partie importante d'institutions publiques ou parapubliques, est largement guidée par la volonté d'être le moins coûteux possible, et n'échappe pas non plus aux politiques d'austérité menées à différents échelons. Au POP, nous pensons que la santé est un droit fondamental, qui doit être garanti à toutes et tous, et fait partie des piliers d'une société juste et saine, où l'humain passe avant les envies de profits des possédants. Nous devons donc partir du principe que la santé a un coût, et que si l'on veut absolument effectuer des économies dans ce secteur, cela se soldera forcément par une détérioration de la qualité ou de l'accès aux soins.

Nous devons donc garder un contrôle total sur la planification de la santé dans le canton, reprendre en main ce qui a été privatisé ou soumis à la concurrence, et investir massivement dans le domaine. C'est pourquoi nous proposons, entre autres, d'inscrire le CHUV dans la constitution vaudoise comme véritable hôpital public. Avec cela, nous devons revaloriser en tous points les conditions de travail et les salaires du personnel de la santé, constat largement partagé par les syndicats actifs dans ces secteurs. Tous les métiers sont essentiels pour qu'un hôpital tourne correctement, le personnel de nettoyage, de blanchisserie, des cuisines ou de l'administration, doivent aussi voir leurs salaires et leurs conditions de travail s'améliorer.

Le Canton étant largement bénéficiaire depuis une quinzaine d'années, nous estimons qu'il a tous les moyens financiers pour mettre en place un système de santé de qualité, avec le personnel nécessaire et des conditions de travail adéquates, prééminence du besoin social et du droit. Il suffit juste d'avoir la volonté politique de le faire.

3. Que disent les syndicats ?

Interrogée par « Le Temps », la présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) affirme que 300 soignant.e.s quittent le métier chaque mois depuis le début de l'année. Cela porterait le nombre de postes vacants à 7'500, contre 6'000 en octobre 2021. Il y a donc indéniablement un manque structurel de personnel dans le secteur des soins. Ces départs sont dus tant à un manque de moyens financiers qu'humains. Ceci amène le personnel soignant à travailler avec une surcharge de travail dans le stress, la fatigue, l'épuisement au point de tomber dans des dépressions ou burn-outs. Cela était déjà le cas avant la pandémie, celle-ci n'a fait qu'accentuer la dégringolade du service de santé.

Selon un article de la RTS, certaines directions redoublent d'inventivité pour recruter des infirmières/ers et aides-soignant.e.s, en récompensant le personnel qui aurait réussi à attirer des nouvelles et nouveaux collègues avec des bons pour des séjours dans des hôtels ou des restaurants.

Comme le soulève le SSP Vaud, dans le secteur parapublic vaudois, les salaires sont toujours fortement inégaux. En 2019 le Conseil d'Etat et les milieux patronaux avaient pris des engagements qu'ils n'ont malheureusement toujours pas respectés. Ceux-ci visaient à uniformiser les salaires. Les soignant.e.s, le personnel de l'intendance ou personnel administratif travaillant dans un hôpital régional, un EMS ou dans les soins à domicile gagnent toujours moins que leurs collègues du CHUV ou de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC). La grille salariale de ces deux hôpitaux devait devenir la grille de référence.²

² <https://vaud.ssp-vpod.ch/news/2022/plus-de-4000-signatures-pour-la-reprise-des-negociations-et-des-salaires-egaux-dans-la-sante-parapublique-vaudoise/>

4. Pour de meilleures conditions de travail - Quelles sont nos revendications ?

1. Nous demandons que l'Etat investisse massivement dans le domaine de la santé. La santé publique et le bien-être de la population devrait être une priorité pour l'Etat.
2. Inscrire le CHUV dans la constitution comme hôpital public et ainsi le préserver de toute privatisation ou autonomisation
3. Maintenir des hôpitaux régionaux pour permettre aux régions rurales et périphériques de notre canton d'avoir des services médicaux de proximité
4. Constituer un véritable service public de soins primaires organisé autour de centres de santé avec des professionnel·les salarié·es et dans toutes les régions du canton y compris en zone rurale
5. Une hausse du nombre de professionnel·les de la santé dans les hôpitaux et EMS déjà existant tant dans le public que dans le parapublic. Il en va de même pour les soins à domicile (CMS).
6. Une hausse des salaires pour les professionnel·les de la santé dans le public comme dans le parapublic, y compris pour le personnel du nettoyage, de la cuisine, blanchisserie, l'administration...
7. Une baisse du temps de travail. Nous demandons l'introduction des 35 heures pour le service public
8. Une obligation de 13 heures de pause pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses entre chaque période de travail
9. Réouvrir un nombre de lits suffisant, en particulier dans les soins intensifs, pour avoir un taux de lits vacants disponibles d'au moins 20% et ainsi éviter les surcharges de patients ou de devoir trier les bons ou les mauvais patients par manque de places comme lors de la pandémie
10. Titulariser l'ensemble des travailleurs et travailleuses contractuel·les tant pour le personnel soignant que pour le personnel du nettoyage, de la cuisine, blanchisserie, de l'administration...
11. La fin de la sous-traitance et de l'externalisation dans les hôpitaux publics et parapublics
12. Moins de bureaucratie et plus de travail médical. Le constat est que malheureusement, le personnel médical doit de plus en plus faire de bureaucratie au détriment du travail de terrain. Nous estimons que cela n'est pas son rôle
13. Toutes les absences au travail dans le domaine des soins publics, subventionnés et privés doivent être compensées en créant un pool de remplaçants
14. La fin du chronométrage pour le personnel des CMS. Chaque patient.e.s doit pouvoir bénéficier du temps nécessaire pour les soins qui lui sont essentiels.
15. La mise en place par l'Etat d'un plan pour lutter contre la désertification des médecins généralistes et des pédiatres dans les diverses régions du canton
16. L'ensemble du personnel soignant des hôpitaux, des EMS, des CMS, doivent être couverts par une convention collective avec un syndicat
17. La préservation du droit syndical en général, y compris la protection du droit à l'activité syndicale sur le lieu de travail et l'intervention des délégué.e.s syndicaux ainsi que la protection des licenciements et le droit à la réintégration tant dans le secteur public, parapublic que privé.